

Le racisme est souvent décrit comme une attitude de peur, de haine ou d'intolérance. Dans le cadre de cette étude, je propose plutôt de l'appréhender comme un rapport de pouvoir entre des groupes sociaux définis en termes de « races ». Dans la partie théorique de mon analyse, je développe une approche qui permet d'étudier le racisme comme un phénomène à la fois historique et structurel. En adoptant une perspective matérialiste et en m'appuyant sur l'exemple du racisme envers les Afro-Américains, je soutiens que l'idéologie raciste est liée aux inégalités économiques et politiques entre les groupes. Dans la partie historique, j'étudie la formation de l'oppression raciale en Louisiane, dans le contexte général de la colonisation européenne et de l'esclavage en Amérique. Je démontre que des discriminations et des inégalités ont perduré jusqu'à aujourd'hui, malgré l'abolition de l'esclavage puis de la ségrégation raciale. Enfin, dans la partie ethnographique, je m'appuie sur les entrevues que j'ai réalisées pour examiner la dynamique actuelle des rapports entre les Cajuns, les Créoles et les Noirs dans le sud de la Louisiane. Je note que les Noirs et les Créoles sont critiques envers la domination des Blancs en général et des Cajuns en particulier. La résistance des Noirs et des Créoles s'exprime dans divers aspects de leur culture et de leur identité, bien que des divisions persistent entre ces deux groupes.